

- 1. Garantir l'avenir d'un régime solidaire**
Assurer la pérennité du régime de retraite de base au-delà de 2052 tout en conservant des cotisations mesurées afin de préserver un régime autonome
- 2. Privilégier une gestion humaine et de proximité**
Face aux difficultés des confrères, dans le calcul, le règlement des cotisations ou la perception des pensions, il faut favoriser un accompagnement de proximité reposant sur les ordres et les délégués locaux
- 3. Soutenir les avocats en difficulté**
Favoriser l'accès à l'aide sociale par une meilleure communication sur les mécanismes existants et un soutien des demandeurs dans leurs démarches
- 4. Améliorer les relations entre la caisse et les avocats**
La caisse a été créée par et pour les avocats ; elle doit leur être accessible et répondre à leurs interrogations
- 5. Parfaire la prise en charge du mi-temps thérapeutique**
La FNUJA appelle à un élargissement de la liste des maladies ouvrant droit au mi-temps thérapeutique afin d'intégrer notamment l'épuisement professionnel
- 6. Prendre en compte le début d'activité dans le calcul des droits à la retraite**
Les avocats cotisent dès le commencement de leur activité, cependant les premiers mois ne sont comptabilisés dans la carrière des non-salariés que lorsqu'ils coïncident avec un trimestre civil complet
- 7. Assurer l'égalité de la garantie décès à tous les couples**
Le capital décès n'est versé qu'au conjoint marié ; la FNUJA votera l'extension de la garantie au partenaire civil de solidarité
- 8. Renforcer le rôle des délégués de la CNBF**
Les délégués sont vos élus ; ils vous représentent au sein de la caisse, et doivent être vos interlocuteurs privilégiés dans le cadre des différents régimes gérés par la CNBF.

Du 4 octobre au 5 novembre 2022, vous élirez vos délégués à la Caisse nationale des barreaux français (CNBF) pour la mandature 2023-2028.

Pour un système solidaire et à l'écoute des besoins des avocats, votez pour les candidats de la FNUJA.



Fédération Nationale
des **Unions de Jeunes Avocats**